



Programme de formation

## **SST – Sauveteur Secouriste du Travail**

**OBJECTIF :** A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- D'intervenir efficacement face à une situation de travail, en portant secours à la ou les victime(s).

Dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise, il sera capable :

- D'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail
- De mettre en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels

**Pré-requis :** Aucun

### **MOYENS :**

- Pédagogiques : Apports théoriques, démonstrations, études de cas concrets, mises en situations.
- Techniques :
  - Formation en salle permettant les mises en situations pratiques.
  - Matériel pédagogique et plan d'intervention conformes au Référentiel INRS.
  - Grille de certification des compétences du SST
  - ED4085 – Aide-mémoire SST – INRS
  - Autocollant SST INRS.
- D'encadrement : 1 Formateur certifié INRS / Référencés sur FORPREV

### **Thème 1 : LE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL**

- ✓ Les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement ou dans la profession.
- ✓ Le rôle de sauveteur secouriste du travail.
- ✓ Le cadre juridique de l'intervention du SST.

### **Thème 2 : RECHERCHER LES RISQUES PERSISTANTS POUR PROTEGER**

Formation générale à la prévention :

- le mécanisme de l'accident
- connaître les principes de base de la prévention.

Rendre le SST capable de « *Protéger* » en utilisant les notions développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques (code du travail, articles L 4121-1 et suivants)

### **Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :**

- ✓ Connaître l'alerte aux populations.
- ✓ Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.
- ✓ Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer lui-même.



**Thème 3 : DE « PROTEGER » A « PREVENIR »**

**Face à une situation de travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :**

- ✓ Repérer les dangers dans une situation de travail.
- ✓ Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

**Thème 4 : EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER**

**Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :**

- ✓ Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- ✓ Faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

**Thème 5 : De « FAIRE ALERTER » à « INFORMER »**

**Face à une situation de travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :**

- ✓ Informer son responsable hiérarchique et/ou la (les) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise ou l'établissement, de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

**Thème 6 : SECOURIR**

**Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :**

- ✓ D'effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s).
- a) *La victime saigne abondamment*
  - b) *La victime s'étouffe*
  - c) *La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présentes des signes anormaux*
  - d) *La victime se plaint de brûlures*
  - e) *La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements*
  - f) *La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment*
  - g) *La victime ne répond pas mais elle respire*
  - h) *La victime ne répond pas et ne respire pas*

**Thème 7 : SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES**

- **Risques spécifiques** : par exemple : désamiantage, hyperbarie, acide fluorhydrique, acide cyanhydrique...
- **L'avis du médecin du travail, dans ce domaine est particulièrement important**

**Modalités et Validation** : Délivrance d'une attestation de suivi de la formation et d'un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail en cas d'évaluation favorable.

**DOCUMENT REMIS AU STAGIAIRE** : Une attestation de fin de formation

**Durée** : 2 jours – 14 heures

Cette formation est éligible au CPF.